

Lors du vote du Compte Financier Unique	
Nombre de membres en exercice	79
Nombre de membres présents	76
Nombre de suffrages exprimés	78
Votes	Contre 4 Pour 74

Lors du vote de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	79
Nombre de membres présents	76
Nombre de suffrages exprimés	79
Votes	Contre 4 Pour 75

Date de la convocation 13/03/2024
Séance du 09/04/2024 à 20 heures 00

AIRE sur la LYS
DELIBERATION

2023
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Mr BOULET, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2023, dressé par Mr Jean-Claude DISSAUX après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le Compte Financier Unique dressé par le comptable et par le Service de Gestion Comptable

1° Lui donne acte de la présentation du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		4 902 591,11 €
Part affectée à investiss		
Opérations de l'exercice	10 547 498,11 €	12 091 769,87 €
Totaux	10 547 498,11 €	16 994 360,98 €
Résultat de clôture		6 446 862,87 €

INVESTISSEMENT	ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
2 995 847,01 €	2 995 847,01 €	4 902 591,11 €
8 292 294,70 €	18 839 792,81 €	21 873 270,97 €
11 288 141,71 €	21 835 639,82 €	26 775 862,08 €
1 506 640,61 €		4 940 222,26 €

Besoin de financement	1 506 640,61 €
Excédent de financement	0.00 €
Restes à réaliser DEPENSES	841 145,12 €
Restes à réaliser RECETTES	0.00 €
Besoin total de financement	2 347 785,73 €
Excédent total de financement	

2° Constate les identités de valeur avec les indications du Compte Financier Unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte Financier Unique n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Le Président a été nommé et a signé au registre des délibérations MM les membres en exercice

2 347 785,73 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
4 099 077,14 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du Compte Financier Unique),

Le Président (lors du vote de l'affectation des résultats),

